

Préfet du Nord

Direction départementale  
des Territoires et de la mer du Nord

Service de l'Économie Agricole

**PUBLICITÉ**  
relative à une demande d'autorisation d'exploiter  
au titre du  
**CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES**  
conformément aux articles L331-3, D. 331-4-1 et R. 331-4 du  
code rural et de la pêche maritime

**Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 2020-59-0203**

Date de la demande : **16/09/20** Nom du demandeur : **EARL DES BROUCKS**

La date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'exploiter est fixée au : **22/11/20**

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

<b>Communes</b>	<b>Références cadastrales</b>	<b>Superficies</b>	<b>Nom des propriétaires</b>
<b>LOON-PLAGE</b>	ZB57 ; ZC29A ; ZC29B ; ZC29D ; ZH27 ; ZB41A ; ZB41B ; ZB41C ; ZB46 ; ZB55	34,8805 ha	PAUWELS GUY
	ZB34	9,9545 ha	CODRON VINCENT, CODRON ANTOINE
<b>BOURBOURG</b>	A1989 ; A2000	2,1344 ha	PAUWELS GUY, PAUWELS MONIQUE, PAUWELS MICHEL, HURLUS MARIE-MARTHE
	A791 ; A793	2,2598 ha	PAUWELS GUY
	<b>Superficie totale</b>	<b>49,2292 ha</b>	

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDTM du département du Nord  
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la préfecture du Nord ou celui de la Préfecture de région.